



UNIDROIT

Institut international pour l'unification du droit privé

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE D'UNIDROIT POUR JURISTES DE HAUT NIVEAU

INFORMATION A L'ATTENTION DES DONATEURS

UNIDROIT est une organisation intergouvernementale constituée de 63 Etats membres des cinq continents, créée en vue d'élaborer des instruments juridiques (tels des Conventions internationales, des lois types, des principes généraux) et de proposer des règles modernes et équitables qui régissent les relations entre les personnes et les marchés dans le monde entier. Une de ses priorités est de faciliter l'accès des pays en développement et en transition économique à des instruments qui pourraient être utiles à l'élaboration de leur législation nationale dans des domaines comme le droit des contrats, les opérations garanties, les transports, la procédure civile, la protection du patrimoine culturel, le droit des marchés de capitaux, etc. *Le Programme de bourses de recherche d'UNIDROIT* fournit à ces pays une opportunité d'acquérir des connaissances approfondies pour moderniser leur législation.

Le Programme de bourses de recherche s'adresse principalement à des chercheurs, à des professeurs d'université ainsi qu'à des étudiants de deuxième et troisième cycles mais aussi à des fonctionnaires et à des juges. Depuis sa création en 1993, plus de trois cents chercheurs de haut niveau provenant de plus de 60 pays ont poursuivi des recherches à la Bibliothèque d'UNIDROIT (à Rome), de réputation internationale, pendant des séjours de six semaines à trois mois.

Le Programme est financé exclusivement par des donateurs externes, principalement des agences nationales de coopération et des financements privés. Les avantages évidents du Programme et l'amélioration constante des instruments de recherche en bibliothèque ont créé un besoin croissant de nouvelles ressources, ce dont témoigne le nombre très important de candidatures reçues chaque année.

Les bénéficiaires de bourses sont sélectionnés par le Secrétaire Général d'UNIDROIT selon le projet de recherche proposé par le candidat et les éventuelles retombées pratiques que le projet pourrait avoir dans le pays d'origine du candidat. Les boursiers remettent un rapport à l'issue de leur séjour. Le Secrétariat présente un rapport et un compte-rendu financier du Programme à la fin de chaque année.

Le financement couvre les frais de séjour (environ 1.600 € mensuellement par personne) et, pour les participants originaires d'Afrique et d'Asie, parfois les frais de déplacement. Les donateurs sont invités à verser au Fonds un montant forfaitaire et peuvent avancer des conditions spéciales le cas échéant (comme l'origine géographique des chercheurs, le domaine de recherche, etc.). Ainsi, une contribution globale de 10.000 € peut couvrir une bourse complète de deux mois pour trois chercheurs (dont une comprend les frais de déplacement d'un chercheur). Une autre formule appliquée avec succès par le Secrétariat consiste à octroyer une bourse partielle à condition que la partie restante soit couverte par une autre source de financement. Une contribution globale de 5.000 € permet de financer une bourse partielle pour trois chercheurs, frais de déplacement exclus. Le Secrétariat serait reconnaissant de pouvoir définir, avec le donateur, les moyens de donner toute la publicité appropriée pour des donations spéciales au profit du Programme.

Le Secrétariat d'UNIDROIT accueille favorablement toute proposition de coopération de la part de nouveaux donateurs et assure son entière disposition pour fournir toute information complémentaire.

S'adresser à: Mme Frédérique Mestre, Fonctionnaire principale
E-mail: f.mestre@unidroit.org
UNIDROIT – www.unidroit.org – Via Panisperna, 28 – 00184 Rome, Italie

Rome, septembre 2017

